

Simplifiez la gestion réglementaire de l'amiante dans les bâtiments



Plateforme web intuitive et dynamique, Amiante360 vous assiste dans les démarches liées à l'amiante et les échanges entre les différentes parties prenantes (propriétaires, opérateurs de repérage, entreprises de travaux, institutionnels...). Amiante360 intervient à chaque étape, du repérage jusqu'au suivi des travaux, dans le respect de la réglementation.

Avantages de la solution



Anticipez et gérez les actions réglementaires



Mettez à jour vos DTA en quelques clics



Visualisez les matériaux amiantés à l'aide de notre outil cartographique



Partagez, tracez et archivez vos documents



Évitez des surcoûts (doublons de repérages, arrêts de chantiers...)



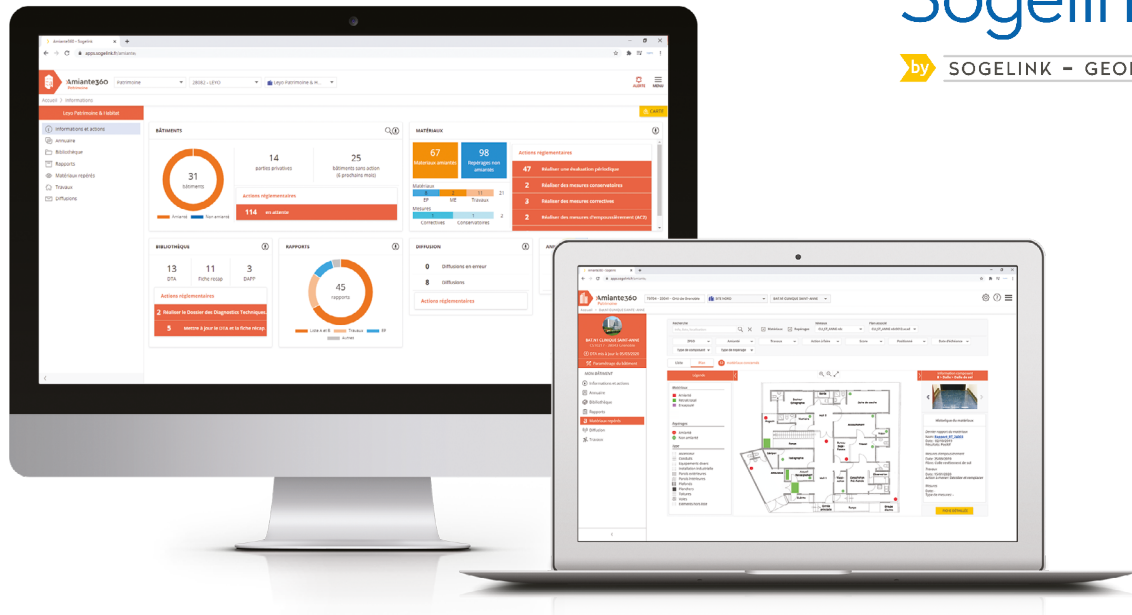
Protégez-vous des sanctions pénales grâce à la traçabilité

NOUVEAU Module Autres Diagnostics

Désormais vous pouvez piloter les données clés des diagnostics et les vérifications techniques de votre patrimoine.

Focus réglementaire

Les propriétaires d'immeubles bâtis doivent gérer la traçabilité de l'amiante et informer les occupants et intervenants pour garantir leur sécurité. Ils doivent pour cela réaliser des démarches complexes et chronophages. Par ailleurs, depuis le décret du 9 mai 2017, les donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrages et propriétaires doivent procéder à un repérage de l'amiante avant tous travaux ou opérations de maintenance.



Présentation du tableau de bord du patrimoine d'un donneur d'ordres et du plan des pièces contenant de l'amiante, sur l'application Amiante360 (photos non contractuelles)

Amiante360-Patrimoine : Comment ça marche ?

Initialisation des données

- Bénéficiez d'une application clé en main : reprise de l'historique de l'ensemble de vos données (arborescence de votre patrimoine, plans au format DWG et PDF), par notre équipe d'experts.

Vision globale des MPCA

- Affichez en un clin d'oeil l'emplacement exact des MPCA¹ depuis la cartographie dynamique du bâtiment.
- Accédez à l'historique des actions et des prélèvements effectués.
- Facilitez l'accès à l'information sur le risque pour l'ensemble des intervenants sur le bâtiment (entreprises de travaux, maintenance...).

Plateforme collaborative

- Disposez d'un annuaire des opérateurs de repérage certifiés.
- Invitez gratuitement votre opérateur de repérage à saisir/retranscrire son rapport sur l'application afin d'exploiter et de faire vivre l'ensemble des données.
- Simplifiez l'accès aux données existantes, aux opérateurs de repérage (précédents rapports, plans...) et à l'ensemble des acteurs liés au bâtiment.

Tableau de bord pour piloter vos actions

- Accédez à diverses statistiques sur les matériaux et les actions pour mesurer l'avancement de vos démarches (repérages, retraits...).

Gestion des obligations réglementaires

- Editez et mettez à jour vos DAPP², DTA³ et fiches récapitulatives en quelques clics.
- Réalisez vos diffusions obligatoires depuis la plateforme en choisissant le mode d'envoi adapté (mail, courrier RAR...).
- Intégrez et indexez les rapports relatifs à d'autres diagnostics (plomb, DPE⁴, Electricité, Gaz) dans notre bibliothèque et générez automatiquement le DDT⁵.

[OPTION] Amiante360-Travaux

- Disposez d'un outil complémentaire pour suivre l'ensemble de vos chantiers en Sous-Section 3 et 4 : de la consultation à la clôture des travaux (jalons, validations et actions proposées).
- Partagez depuis la plateforme l'ensemble des documents avec les différents intervenants (entreprises de travaux, laboratoires, SPS⁶, OR⁷, TCE⁸, OPC⁹...)

Partenaires



Certification & Référencement



¹ Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante

² Dossier Amiante Parties Privatives

³ Dossier Technique Amiante

⁴ Diagnostic de Performance Énergétique

⁵ Dossier de Diagnostic Technique

⁶ Sécurité et Protection de la Santé

⁷ Opérateur de Repérage

⁸ Tout Corps d'Etat

⁹ Ordonnancement, Pilotage et Coordination

¹⁰ Soutien financier de l'état